

Les subsides

laisser toucher des allocations de bien-être social et se décourager en pensant qu'ils n'ont rien à faire, eux, dans le pays. Je veux absolument que l'on établisse une politique qui soit de nature à permettre et encourager le développement et l'installation de nouvelles industries dans la région de la Côte Sud.

[Traduction]

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur le président, depuis plusieurs mois que je m'efforce de perdre du poids, j'ai bien pensé au cours de l'heure et demie qui vient de s'écouler que j'en avais trop perdu. Quoi qu'il en soit, je me réjouis de pouvoir vous entretenir pendant quelques minutes de certains des problèmes du Nouveau-Brunswick en général et de la région de Miramichi en particulier. Je ne veux pas faire preuve d'un chauvinisme excessif.

J'aimerais pourtant, si possible, communiquer certaines idées au ministre. Tout d'abord, je tiens à le féliciter de sa nomination. J'espère bien qu'il fera des efforts et qu'il manifestera de l'intérêt aux régions canadiennes sous-développées dont la mienne. Je tiens cependant à faire remarquer au ministre que la région de Miramichi est le deuxième centre industriel du Nouveau-Brunswick. En outre, elle offre probablement les plus grandes possibilités de développement de toutes les régions du Nouveau-Brunswick. On y trouve la troisième plus grande installation portuaire des provinces Maritimes. Notre industrie est la plus diversifiée dans tout le Nouveau-Brunswick; toutefois, nous n'avons pas épuisé nos possibilités de continuer à diversifier nos activités et de développer l'aspect de la mise en valeur de nos ressources. Il nous faut de l'aide; je m'empresse d'ajouter que notre région a déjà fait l'objet d'innombrables études. Il serait des plus inutiles d'en entreprendre d'autres.

● (2150)

Nous devons approfondir le chenal de la rivière Miramichi; ce projet ne relève pas du MEER, je m'empresse de vous le rappeler; j'en parle, toutefois, car il s'intègre aux projets d'expansion économique de la région. Cela fait déjà 25 ans qu'on se penche sur la question. Ces dernières années, de 1975, ou plutôt à compter de la fin de 1974, jusqu'à 1977, le projet de dragage du chenal a fait l'objet d'études approfondies. Après avoir construit un modèle d'échelle, on a conclu à la faisabilité sur le plan économique et technique du projet; toutefois, la réalisation des travaux a été retardée en raison d'un incident qui s'est produit plus tôt cette année.

Si j'en parle à présent, c'est que je compte sur l'influence du ministre pour persuader ses collègues, les ministres des Travaux publics et des Transports, et plus particulièrement, le président du Conseil du Trésor, d'assurer l'achèvement, pour l'année prochaine, du projet et des travaux connexes de construction des quais et des installations nécessaires; ainsi, le port de Miramichi pourra devenir pleinement utile et favoriser, comme il se doit, l'expansion du secteur nord-est du Nouveau-Brunswick.

La construction d'un établissement fédéral est un autre projet que je tiens à signaler au ministre; encore une fois ce projet est très important en ce qui concerne l'expansion économique de Miramichi. Nous n'avons pas eu la chance d'accueillir un des services visés par le programme de décentralisation; sans aucun doute, nous l'aurions accepté avec plaisir; toutefois, nous avons la possibilité de faire construire une prison à

sécurité maximale à Renous, sur un emplacement de propriété fédérale. Ce projet nous aurait permis d'obtenir quelque 30 millions de dollars aux fins des travaux. Je ne suis pas sûr quant au nombre précis d'emplois, mais j'estime qu'une fois les travaux achevés, nous aurions pu obtenir à peu près 265 emplois à plein temps, des emplois bien rémunérés, et qu'en moyenne le coût d'exploitation et d'entretien aurait été d'environ sept millions de dollars.

D'une certaine manière, monsieur l'Orateur, je ne reproche à personne que le projet soit en souffrance depuis plusieurs mois; mais j'ai bon espoir d'obtenir la collaboration du ministre et de son collègue le solliciteur général pour que ce projet puisse enfin démarrer rapidement et pour que l'on puisse renforcer l'économie dans une région qui en a tant besoin.

Dans certaines localités de Miramichi le taux de chômage atteint presque 100 p. 100 au cours de l'hiver, car les travailleurs ont essentiellement des occupations saisonnières, occupations qui font relâche durant les mois d'hiver. C'est une situation que tous ceux d'entre nous qui ont à cœur l'expansion économique, veulent assurément voir disparaître au plus tôt. D'un point de vue sociologique, il n'est pas bon que les gens finissent par s'habituer à ne travailler que quelques mois par an et à compter ensuite sur l'assurance-chômage et sur d'autres types d'aide sociale. Cela ne leur plaît guère plus qu'aux gouvernements d'ailleurs, et c'est sûrement une situation à laquelle nous devrions essayer de remédier.

Si nous pouvions mettre en marche ces deux projets d'envergure, nous serions mieux en mesure d'attirer de nouvelles industries qui assureraient des emplois permanents concurrentement à l'exploitation de nos pêches et enfin, les gens de Miramichi jouiraient de la sécurité qu'ils souhaitent et qu'ils méritent depuis longtemps.

J'aimerais également signaler au ministre un autre aspect de la question du développement. Le Nouveau-Brunswick a beaucoup de difficultés à développer systématiquement son économie. Prenez une carte et séparez la province en deux par un trait orienté nord-ouest, à partir du nord de Moncton; la partie sud-ouest est développée tandis que la partie nord-est est sous-développée. Pour une raison quelconque nous n'avons jamais pu convaincre le gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'il est le gouvernement de tout le Nouveau-Brunswick et que l'ensemble de la province a le droit de bénéficier d'une juste répartition des fonds publics. Si la répartition de la richesse au Canada ou encore la redistribution de la richesse par l'entremise des paiements de péréquation, signifie quelque chose au palier fédéral, il doit en être de même à l'échelon provincial. J'exprimerai au ministre l'espoir qu'il cherchera à faire comprendre au gouvernement du Nouveau-Brunswick qu'il doit lui aussi assumer ces responsabilités pour ce qui est du développement de cette province.

Dans le domaine routier, par exemple, le ministre des Transports a déjà dit à diverses reprises que l'unique grand projet routier du Nord-Est du Nouveau-Brunswick ne sera entrepris que si le gouvernement fédéral en partage les frais. Je pense que c'est regrettable et je presserai le ministre d'augmenter les crédits affectés à la construction routière au Nouveau-Brunswick, mais je le presserai également de chercher à convaincre la province que le Nord-Est du Nouveau-Brunswick a droit à sa juste part des largesses provinciales. Monsieur le président, je m'en tiendrai là. Quelqu'un d'autre voudra peut-être profi-